



Commission scolaire du Chemin-du-Roy

AVIS PUBLIC

Règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy est en processus de consultation en vue de l'adoption de son Règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

Toute personne intéressée par la question peut obtenir une copie de ce projet de Règlement en s'adressant au Secrétariat général de la Commission scolaire aux coordonnées ci-dessous :

Par téléphone : 819 379-5989, poste 7116

Par courriel : v.gagnon@csduroy.qc.ca

Les avis doivent être acheminés à madame Ginette Masse, secrétaire générale et directrice des communications au plus tard le mardi 23 mars 2010.

Fait à Trois-Rivières
Ce 23 février 2010

Ginette Masse
Secrétaire générale
et directrice des communications

1515, rue Sainte-Marguerite, C. P. 100
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E7
Téléphone : 819 379-5989, poste 7116